

# Activité surprise! Et c'est re-party!

Bonjour chers membres,

Nous espérons que vous vous portez bien. Pour souligner le retour en force des activités sociales, nous vous invitons à venir souper et danser avec l'équipe de La lueur du phare de Lanaudière. Cet évènement aura lieu le vendredi 25 mars 2022 au Club de Golf Montcalm de Saint-Liguori, soit au 1800 chemin Nadeau, Saint-Liguori, QC, J0K 2X0.

Veillez prendre note que cet évènement est **gratuit** pour les membres réguliers de l'organisme inscrits avant le jour de l'évènement. Il est encore temps d'adhérer si vous souhaitez participer! De plus, si vous désirez vous inscrire à cette activité surprise, vous devez nous téléphoner au 1 800 465-4544 avant 15 h mercredi le 23 mars 2022. Si jamais vous joignez la boîte vocale, laissez un message avec votre réponse et vos coordonnées pour vous inscrire.

**Forfaits Tout Inclus, arrivée à 17 h.**

Cocktail canapés Montcalm (quatre bouchées / personne)  
Punch alcoolisé, non-alcoolisé et bière en fût, à volonté jusqu'à 18 h 30.

Vin rouge cabernet sauvignon et blanc viognier ainsi que Breuvage sans alcool, à volonté pendant le souper.

- \* Crème de navet à l'oignon caramélisé;
- \* Salade La Belle Excuse, concombre et tomates cerises confites, huile d'olive des Oliveraies Stavropoulos;
- \* Bavette de bœuf marinée;
- \* Tulipe de mousseline au citron avec fraises et basilic.

Bar ouvert et grignotines aux tables en soirée.

Le tout dans une ambiance musicale et festive dirigée par le DJ. Sylvain Lamontagne, qui terminera la soirée en vous faisant danser.

**Prenez soin de vous chers membres!**

# **Attention!**

# **Nouvelle règle**

# **Important!**

Dans le souci d'être cohérent avec ce que nous vous enseignons à l'intérieur de nos services et aussi par équité pour tous les participants aux activités, il nous importe de prôner et d'appliquer des valeurs de respect dans l'organisation des activités à venir par la saine communication ainsi que dans une mise en place de limites efficaces.

Suite à diverses situations où certaines personnes se sont inscrites à nos activités sans se présenter lors de celle-ci, ce qui enlève des places dont d'autres membres de l'entourage auraient pu bénéficier, le Conseil d'administration ainsi que l'équipe de La lueur du phare de Lanaudière ont décidé d'instaurer une nouvelle règle.

Dès maintenant, les gens s'inscrivant à une activité qui ne se présenteront pas à celle-ci sans avoir avisé seront inscrits sur une liste d'attente lors de leur prochaine inscription et ce, pour n'importe quelle des activités offertes. Ceux-ci seront contactés la veille de l'activité s'il reste des places disponibles. Cette règle prévaudra dorénavant sur la règle du premier arrivé, premier servi.

Veuillez prendre note que cette nouvelle directive est une conséquence logique à la situation, en vue d'une responsabilisation lors des inscriptions et d'un plus grand respect des gens désirant participer à nos activités. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.